

**DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE
COMMUNE DE ROSNAY – 85320**

D48-2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf du mois de décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Rosnay, dûment convoqué le 5 décembre s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Rosnay, sous la présidence de Madame AULNEAU Bergerette, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 13

Présents : 7

Votants : 11

Étaient présents : Mme Bergerette AULNEAU, M. Hubert MACQUIGNEAU, Mme Hélène HERBRETEAU, Mme Emmanuelle GALERNEAU-BESSE, M. Christian JARD, M. Fabien MURAIL, M. Nicolas TASSAUX.

Absents excusés : M. Éric REVERSEAU (pouvoir à M. Hubert MACQUIGNEAU), M. Christophe AUBIN (pouvoir à M. Christian JARD), M. Mathieu GREFFARD (pouvoir à Mme Hélène HERBRETEAU), Mme Virginie JOGUET, Mme Magaly JOLY-DOMINÉ (pouvoir à Mme Emmanuelle GALERNEAU-BESSE), M. Gérald RIVOISY.

Secrétaire de séance : Mme Emmanuelle GALERNEAU-BESSE

Date de convocation du conseil municipal : Le 5 décembre 2025.

E PRIMO – Convention adhésion au groupement de commande

Rapporteur : Mme le Maire

Depuis 2013, l'académie de Nantes a impulsé le déploiement d'un Espace Numérique de Travail (ENT) dans les écoles. Le projet E-PRIMO s'appuie sur un partenariat collectivités / rectorat.

E PRIMO est un outil qui favorise une communication fluide et sécurisée, ainsi que la protection des données personnelles. De plus, cet ENT permet également aux élèves de développer les compétences numériques inscrites dans le programme.

Le prochain marché e primo couvrira la période de 2026-2030, il permettra à la commune de continuer à doter l'école du Grand Chêne d'une Espace Numérique, pour la période du 19 juillet 2026 au 19 juillet 2030.

Dans ce cadre, il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur l'adhésion de la Commune au groupement de commandes pour la mise en place de l'ENT.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- **D'adhérer au groupement de commande pour la mise en place d'un Espace Numérique de Travail à l'école du Grand Chêne pour la période 2026-2030**
- **D'approuver les termes de la convention**
- **D'autoriser Mme le Maire à signer la convention et à prendre toute mesure nécessaire à son exécution**

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Bergerette AULNEAU



Le Secrétaire de séance,
Mme Emmanuelle GALERNEAU-BESSE

A handwritten signature in black ink.

Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération transmise en Préfecture le et affichée le